

MAIRIE
DE
MONTRÉSORMONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR
A :

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 MAI 2023

Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le vendredi 26 mai 2023 à 20h00.

Dates de convocation et d'affichage : 22 mai 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 09.

Présents : 07. Votants : 09. Absents : 2.

Membres présents : Mme SOUVERIN. M.M. COURATIN GAULTIER GALLAIS LALIEUX
POUIT TOURATIER.

Absents : M. MOUSNY Mme PIVET.

M. Gilles MOUSNY a donné pouvoir à M. Pascal COURATIN

Mme Catherine PIVET a donné pouvoir à M. Jean – Jacques LALIEUX.

Quorum : 06. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

Décisions du Maire.

- Réalisation d'un panneau de communication DSIL – collégiale par la société Imagidée pour un montant de 72, 30 € HT.
- Réparation du chargeur ATLAS par l'entreprise A.E.B. pour un coût de 3 332, 55 € HT.
- Location de la maison d'habitation communale 51, Grande Rue à M. Thomas FOUCAULT et Mme Chloé DEFRESSINE.
- Approbation de l'avenant à la couverture assurance proposée par Groupama. Le contrat s'établit désormais à 6 945, 89 € TTC.
-

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du lundi 03 avril 2023. Il est approuvé à l'unanimité des votants.

Aménagement urbain

1. Projet géothermie et réalisation d'un pôle d'économie circulaire : approbation d'avenants et de sous – traitants.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve pour le lot géothermie les sous – traitants suivants :

- Entreprise BUSSEY & PROVOST : 7 659, 75 €.
- Entreprise IRRI : 22 910 €.
- Entreprise STIMA : 15 800 €.
- Entreprise SIT 45 : 9 800 €.

2. Attribution espaces pôle d'économie circulaire et 51, Grande Rue.

Quatre candidatures ont été reçues pour le local de 15 m² du pôle d'économie circulaire: Mmes LEFEBVRE, LIVERNET, M.M. GREGOIRE et MEFTAH.

Délibération.

Le Conseil municipal retient la candidature de Mme Aurore LIVERNET pour le pôle d'économie circulaire.

Une abstention : Mme Catherine PIVET.

3. Demande de stationnement d'un camion ambulancier pour la vente de produits locaux.
M. Serge LESNIEWSKI, caviste ambulancier, sollicite un emplacement à Montrésor pour la vente de vins à emporter.

Délibération.

Le Conseil municipal ne donne pas suite à la demande d'emplacement sollicitée par M. LESNIEWSKI.

2 abstentions.

4 votes contre.

3 votes pour un emplacement sur le parking du local club.

4. Opération façades.

M. Jean – Claude MAIRE sollicite le fonds opération façades pour la rénovation de sa façade, 08 rue du marché. Au regard du coût des travaux, la subvention s'élèverait à 3 931, 6 €.

Délibération.

Le Conseil municipal attribue une aide de 3 931, 6 € M. MAIRE au titre de l'opération façade.

5. Ouverture d'une enquête publique utile au transfert de la venelle 19, Grande Rue dans le domaine public.

La vente de la maison communale 19, Grande Rue, dite « maison Bonvalet » nécessite un accès au public de la venelle desservant plusieurs propriétés situées à l'arrière des bâtiments. Le Code de l'Urbanisme permet ce classement en voie publique, à l'issue d'une enquête publique.

Délibération.

Le Conseil municipal décide d'engager une enquête publique utile au classement de la venelle en voie publique.

6. Remplacement du système de chauffage du bâtiment communal 51, Grande Rue.

Pour l'obtention de la subvention DETR, une étude thermique préalable sera nécessaire.

Les conseillers prennent connaissance de la consultation réalisée par la Mairie :

Entreprise	Nature de la prestation	Montant T.T.C.
SERELEC 37	Pompe à chaleur Air/Air réversible	11 156, 81 €
AEPB	Pompe à chaleur Air/Air réversible	8 606, 03 €
BOILEAU	Pompe à chaleur Air/Air réversible	13 240, 32 €
BOILEAU	Pompe à chaleur Air/eau	16 243, 20 €
JAMIN	Pompe à chaleur Air/eau	19 796, 89 €
ECS	Chaudière électrique	5 359, 40 €

Délibération.

Le Conseil municipal retient l'entreprise AEPB avec une proposition à 8 606, 03 € TTC pour l'équipement en chauffage du bâtiment communal 51, Grande Rue.

7. Aire de service de camping – cars.

Après débats, les conseillers s'orientent vers la proposition d'investissement par Camping Car Park de l'emplacement pour 10 ans sous réserve des aménagements nécessaires, avec possibilité de rachat par la commune à 10 ans. La commune pour sa part assurera les missions terrassement et génie civil.

8. Compétence éclairage public.

Délibération.

Le Conseil municipal décide la sortie de la commune du SIEIL 37 pour la compétence éclairage public.

Services à la personne

9. Transfert des services de l'ADMR à l'ancien cabinet médical 23, Grande Rue.

Les conseillers prennent connaissance de l'avancée de l'ADMR dans leur objectif de s'installer au sein de l'ancien cabinet médical. Une première estimation de loyer mensuel serait de 180 € sans les charges, 200 € charges comprises.

Personnel communal

10. Création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe.

Mme Laurence CORRADI, responsable de la garderie périscolaire, adjointe territoriale statutaire, bénéficie d'un avancement de grade. Préalablement, le Conseil municipal doit créer l'emploi correspondant.

Délibération.

Le Conseil municipal décide la création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe.

Tourisme

11. Demande de classement en commune touristique.

Délibération.

Le Conseil municipal décide d'engager la démarche de classement de Montrésor en commune touristique.

Budget - Finances

12. Attribution de subventions aux associations pour l'année 2023.

M ; le Maire présente les propositions d'attribution formulées par la commission municipale :
Montrésor se raconte : 3 000 €.

Comité d'animation montrésorien : 1 000 €.

Association Foulques Nerra : 3 000 € (feu d'artifice).

Association Adour : 200 €.

Arboredance : 200 €.

Théâtre de l'Ante : 1 000 €.

Fanfare de Nouans : 220 €.

Catalogue Fête des Peintres.

Forfait annuel Sacem : 285,07 €.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve ces propositions pour l'année 2023.

Une abstention : Mme Catherine PIVET.

13. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°1.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve la délibération budgétaire n°1.

Questions diverses

Organisation repas des aînés.

Seront présents pour assurer le service : Mme SOUVERIN, M.M. TOURATIER GALAIS
POUIT GAULTIER LALIEUX MOUSNY.

Report de l'entrée en location de M. Jérôme PORET de l'appartement 32, Grande Rue.

Les conseillers reportent à début juillet la location de l'appartement 32, Grande Rue à M. PORET.

M. Thierry TOURATIER est désigné pour le projet vélo village.

Accueil d'un médecin dans la commune : la décision est suspendue jusqu'à l'été 2024.

